PARIS NORMANDIE.fr

Le Havre : atouts et enjeux du centre des congrès

Publié le 02/12/2015 á 21H59

Économie. Le chantier du centre des congrès avance. Quel futur se dessine pour ce nouvel équipement d'affaires ?

1/3

La ligne de briques rouges des longues nefs industrialo-portuaires sera « cassée » par ce cube moderne abritant les auditoriums (vues d'architecte Agence Richez_Associés/Paul Andreu Architectes)

Après le tourisme balnéaire et le tourisme patrimonial, Le Havre veut attirer le tourisme d'affaires. Pascale Hermitte, directrice de la SNC Docks Café, filiale du groupe Vega qui a obtenu la délégation de service public jusqu'en 2022, dévoile la stratégie et les atouts du site havrais.

« Sur le marché très concurrentiel des congrès, nous nous positionnerons parmi les grands. Le Havre est donc clairement une nouvelle destination de congrès dont nous faisons la promotion en lien étroit avec l'office de tourisme », explique-t-elle. La communication se fait sur deux axes. L'office de tourisme met en avant une destination attractive avec le classement Unesco mais aussi

une offre de visites, d'hébergement et de transport. Un club partenaires a été créé pour fédérer les acteurs économiques locaux en matière de tourisme. L'autre atout, développé par la SNC des Docks Café, est le centre des congrès en lui-même. *« Nous sommes à deux heures de Paris, à deux minutes de la gare et en plein centre-ville. Nous aurons aussi la particularité d'offrir une complémentarité entre congrès et exposition »*, énumère la directrice.

RÉPONDRE À TOUTES LES DEMANDES

Si les élus ont largement insisté sur la non-concurrence avec l'équipement de Deauville, Pascale Hermitte est plus pragmatique. *« Bien sûr qu'il peut y avoir une concurrence. Mais soyons clairs, on ne choisit pas Deauville ou Cannes pour les mêmes raisons que Le Havre. Nous avons un vrai positionnement qui vient compléter Deauville. »*

En effet, Le Havre compte s'appuyer sur son tissu économique et industriel, mais aussi sur son ouverture à l'international plutôt que sur une image glamour.

Quelques organisateurs de congrès ont d'ores et déjà montré leur intérêt. Lors du salon Réunir, destiné au tourisme d'affaires, *« nous avons constaté une vraie curiosité des gens pour Le Havre »*. Certains ont même déjà signé tels que ce congrès de chimie, totalement dans la cible havraise, ou celui de la généalogie. L'exploitant est en cours de négociation pour des conventions d'entreprises.

Car le centre des congrès propose des salles pour des réunions dès 50 personnes, une petite salle de 400 places et jusqu'à l'auditorium capable d'accueillir 2 100 personnes assises (2 400 en configuration assis/debout). Sans oublier les 7 100 m² d'exposition modulables en 1 490 m², 3 490 m² et 2 135 m².

« Le centre des congrès et la salle des Docks Océane seront exploités en synergie pour des jauges adaptées à tous les congrès, le spectacle, le sport et les salons », souligne Pascale Hermitte. Gilbert Conan, P.-D.G. de la société publique locale des Docks, confirme avec humour : *« Le Havre sera le poumon économique de la Normandie et doit donc être prêt à toutes les demandes. Si c'est trop juste pour une COP 21, pour tout le reste, nous pourrons faire face. »*

MARIE-ANGE MARAINE

Une réhabilitation délicate

Sur le quai du bassin Vatine, les hauts murs préfigurent déjà le cube, presque central, du futur centre des congrès.

Démarré en mars dernier, le chantier n'est plus dans sa phase délicate. Après la démolition partielle, il a en effet fallu couler des pieux jusqu'à 15 mètres de profondeur afin d'ancrer le bâtiment dans un sol proche du bassin. Les murs porteurs de l'édifice s'élèvent à 16 mètres de hauteur.

« L'entreprise SPI Batignolles, chargée du chantier, fait travailler deux équipes en 2 x 8, soit de 6 h à 20 h. Le rythme du chantier avance à un rythme très soutenu afin d'éviter tout retard. L'objectif de l'ouverture pour la Foire Expo de 2016 doit être tenu », explique Gilbert Conan, maire d'Épouville et P.-D.G. de la SPL (société publique locale) des Docks.

Le gros œuvre (quatre murs et un toit) devra être terminé pour la fin du mois de décembre, tout comme la verrière du hall d'exposition qui remplace les tuiles métalliques de la toiture afin d'amener de la lumière. *« Nous conservons, en revanche, toute la charpente Caillard »*, précise le P.-D.G. La pompe à chaleur à eau de mer (qui utilisera l'eau du bassin pour chauffer le bâtiment ainsi que la piscine des Bains des Docks voisine) devra être installée en 2016. Elle est estimée à 1 million d'euros.

« Nous étudions encore le choix du traitement de la façade côté bassin. De même, nous réfléchissions à l'installation d'une passerelle enjambant le bassin Vatine. Pour le moment, elle n'est pas programmée dans les 30 millions d'euros de budget global de la SPL », indique encore Gilbert Conan.